

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MANTES-LA-JOLIE**

Réunion du 19 avril 2021

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE DE LA
ZAC DES BORDS DE SEINE**

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément à l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Trésorier Principal doit adresser à la commune, avant le 1^{er} juin de l'année suivante, le compte de gestion de l'année écoulée.

En application de l'article L.2121-31 du CGCT, le Conseil Municipal, préalablement à la présentation du compte administratif, entend, débat, et arrête le compte de gestion du Trésorier Principal.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2020 fait apparaître sur le compte de gestion du Trésorier Principal les sommes suivantes en Euros :

Section de fonctionnement	Budget 2020	Compte de gestion 2020
Recettes	-	-
Dépenses	-	-
Résultat de l'exercice 2020		-
Résultat antérieur reporté		576 486,99
Résultat cumulé au 31/12/2020		576 486,99

Section d'investissement	Budget 2020	Compte de gestion 2020
Recettes	-	-
Dépenses	-	-
Résultat de l'exercice 2020		-
Résultat antérieur reporté		-
Résultat cumulé au 31/12/2020		-

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2020 du Budget Annexe de la ZAC des Bords de Seine dont une synthèse est annexée au présent rapport.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31,

Vu le compte de gestion 2020 du Budget Annexe de la ZAC des Bords de Seine,

Considérant que les écritures comptables du Maire sont conformes à celles du Trésorier,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Annexe de la ZAC des Bords de Seine.

Le Maire

Raphaël COGNET

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

00205 - ZAC BORDS DE SEINE MLJ

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZAC BORDS DE SEINE MLJ Investissement Fonctionnement	576 486,99 576 486,99				576 486,99 576 486,99
Sous-Total	576 486,99				576 486,99
TOTAL II	576 486,99				576 486,99
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	576 486,99				576 486,99